



Des dizaines de milliers de personnes se déplacent chaque année pour la... visiter. © TONNEAU

Classement lancé pour la gare des Guillemins !

PATRIMOINE

La Ville de Liège va pouvoir constituer un dossier et le soumettre à l'Awap.

Le Collège communal vient de marquer son accord sur la proposition de Christine Defraigne, première échevine en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine, de classement de la gare des Guillemins... un bâtiment qui fêtait en 2019 ses dix printemps, seulement. Mais qui constitue pourtant déjà le symbole de la Cité ardente 2.0. Si la requête étonne, elle est loin d'être dénuée de pertinence...

Nous l'évoquons voici quelques mois en effet, la volonté de Christine Defraigne était

bien de faire de ce patrimoine moderne qu'est la gare de Santiago Calatrava, un bâtiment classé et emblématique. Il faut dire que les atouts de cet ouvrage titanesque sont nombreux... la gare est bien devenue aujourd'hui une attraction en soi - elle attire chaque année des dizaines de milliers de touristes et semble aussi visitée qu'utilisée. "Elle date de 2009 et pourtant, nous avons du mal à imaginer la ville sans elle", nous confiait il y a quelques années Jean-Christophe Péterkenne, alors directeur de la Ville de Liège. Il s'agit en

outre du "monument liégeois le plus photographié", précise-t-on encore au cabinet de l'échevine, "un point de repère visuel, une gare qui figure sur toutes les cartes européennes, une des gares les plus spectaculaires d'Europe et une des deux seules gares urbaines directement connectée à une autoroute en Europe"; l'autre étant la gare de Lyon-Perrache. "Et elle attire aussi pas mal de réalisateurs cinématographiques."

Reconnaissance et protection

Que permettrait concrètement ce classement? Plus qu'un symbole, il s'agirait "de dynamiser, d'accroître, de s'assurer une qualité architecturale sur le territoire communal et dans l'environnement voisin de la gare", précise l'échevine. Sans compter sur le fait que le classement d'un monument est "une mesure de reconnaissance et de protection d'un bien. Il permet d'assurer sa conservation, son entretien et, si nécessaire, sa restauration".

Pour rappel, le classement porte sur des biens immobiliers qui présentent un intérêt historique, archéologique, architectural, scientifique, artistique, social, mémoriel, esthétique, technique, paysager ou urbanistique. Ils répondent aussi à un ou plusieurs des critères suivants: rareté; authenticité; intégrité; représentativité.



Elle est l'une des seules gares d'Europe directement connectée à une autoroute. © TONNEAU

M. B.